



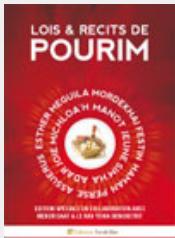
## Traité Erkhin

### Michna 4 - Chapitre 6

ביה לו מין אחד מרבה ומין אחד מעת,  
אין אומרים לו למכר מן המרבה ולקח לו מן המעת,  
אלא נותבין לו שני מניון מן המרבה,  
וכל שיש לו מן המעת.  
המקודיש את נכסיו,  
מעליין לו את תפליו:

Si quelqu'un possède plusieurs [outils d']un type et peu d'[outils d']un [autre] type, [par exemple trois herminettes et une scie], il [ne peut] pas dire [au trésorier] de vendre [un outil] du [type dont il en possède plusieurs et de lui] acheter un seul outil du [type dont il a] peu. Au lieu de cela, [le trésorier] lui donne deux [outils] du type [dont il en a] beaucoup et [il conserve] tout ce qu'il a du [type dont il en a] peu. [Contrairement à celui dont les biens sont repris pour payer les estimations de] celui qui consacre [tous] ses biens, [le trésorier] prend ses tefilines, [car ils sont compris dans la catégorie de tous ses biens].

### Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégoula d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)